

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement d'améliorer le service ferroviaire en mettant en circulation des trains modernes et confortables qui respectent l'horaire. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier. Après avoir signé cette pétition, je la remets au greffier.

M. HEAP—LES DEMANDES DE DÉDUCTION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai une autre pétition signée par une vingtaine de personnes et adressée à l'honorable Chambre des communes en Parlement assemblée. Les soussignés citoyens du Canada souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter à l'honorable Chambre des communes ici réunie un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement que les exigences précises concernant les documents que doivent fournir les contribuables qui, dans leur déclaration d'impôt sur le revenu, ont déclaré des non-résidents à charge, ont été injustes et ont créé de grandes difficultés à certains pays, où cette aide est la plus nécessaire, et que le gouvernement du Canada a supprimé cette exigence à partir de l'année fiscale 1982.

A ces causes, les soussignés demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prier le ministre du Revenu national d'interrompre toutes les vérifications à l'égard des demandes pour les années 1979, 1980 et 1981. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier. Après avoir signé cette pétition, je la passe maintenant au greffier.

M. HEAP—LA VENTE D'ARMEMENTS EN AMÉRIQUE LATINE

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une autre pétition au nom d'un certain nombre d'habitants de l'Ontario à l'honorable Chambre des communes du Canada en Parlement assemblée. Les soussignés, citoyens du Dominion du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter à l'honorable Chambre des communes, ici réunie, un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement que des armements fabriqués au Canada pourraient malheureusement être utilisés pour toutes sortes d'aventures militaires en Amérique latine ou par les dictatures de cette partie du monde.

A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement au Parlement de rejeter toutes les demandes d'aide qu'il reçoit dans le cadre des programmes DIPP et PDME et tous les permis d'exportation des sociétés commerciales les autorisant à vendre du matériel militaire à ces dictatures latino-américaines. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

M. HEAP—L'AIDE AU HONDURAS ET AU NICARAGUA

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, je voudrais présenter une pétition à l'honorable Chambre des communes

Pétitions

en Parlement assemblée au nom de certains habitants de la province d'Ontario. Les soussignés, citoyens du Dominion du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter à l'honorable Chambre des communes, ici réunie, un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement que les Canadiens sont très inquiets de la présence d'un grand nombre de conseillers militaires américains au Honduras et au Salvador et de la formation militaire et d'autres formes d'aides analogues qu'on accorde aux forces somozistes au Honduras et aux États-Unis.

A ces causes, vos soussignés demandent humblement au parlement de condamner, aux Nations Unies et dans d'autres sphères diplomatiques, ce qui est un empiètement sur la souveraineté du Nicaragua et une ingérence dans la lutte juste que livre le peuple nicaraguayen. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier. Après avoir signé ce document, je demande maintenant au greffier d'en prendre possession.

M. HEAP—L'AIDE AU GOUVERNEMENT DU NICARAGUA

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition à l'honorable Chambre des communes du Canada, en parlement réunie, au nom d'un groupe de résidents de l'Ontario qui se prévalent de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que l'honorable Chambre saura y trouver remède. Les soussignés déclarent humblement que les Canadiens s'inquiètent vivement de l'indifférence du gouvernement canadien à l'égard du gouvernement du Nicaragua qui veut rebâtir son pays et assurer un niveau de vie convenable à tous ses citoyens.

En conséquence, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement d'établir un programme généreux d'aide au Nicaragua et d'inviter le gouvernement des États-Unis à reprendre ses achats de sucre dans ce pays, qui totalisaient 58,500 tonnes courtes; et vos pétitionnaires ne cesseront de prier. Ayant signé le document, je le présente maintenant au greffier.

M. HEAP—LA VENTE DE RÉACTEURS NUCLÉAIRES

M. Dan Heap (Spadina): Monsieur le Président, j'ai une autre pétition à présenter à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée. Les soussignés se prévalent de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que l'honorable Chambre saura y trouver remède. Les soussignés soumettent humblement que le subventionnement massif de la vente de réacteurs nucléaires constitue un vol, compte tenu de besoins en services sociaux des Canadiens.